



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 25 SEPTEMBRE
2023 À 19H10 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Madame la conseillère Nicole Jacques ;
Messieurs les conseillers David Veilleux, Jérôme Pomerleau, Kevin Pomerleau,
Patrick Mathieu et Vincent Roy.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec le quorum sous la présidence du maire, François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. TRAVAUX PUBLICS
 - 3.1 DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR L'ACQUISITION DU CHARGEUR SUR ROUES
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire suppléant, constate le quorum et déclare la séance ouverte, tous les élus ayant accepté de signer une renonciation à l'avis de convocation dont l'original demeure annexé aux présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2023-09-7900 IL est proposé par Nicole Jacques appuyé par Vincent Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. TRAVAUX PUBLICS

3.1 DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR L'ACQUISITION DU CHARGEUR SUR ROUES

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté la résolution numéro R-2023-06-7776, pour l'acquisition d'un chargeur sur roues ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution ne prévoyait pas de signataire pour cet achat ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt numéro 2023-496 a été dûment approuvé et promulgué ;

R-2023-09-7901 IL est proposé par Kevin Pomerleau appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville modifie la résolution numéro R-2023-06-7776 et nomme monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, ou Serge Vallée, directeur général, afin de signer tout contrat relatif à l'acquisition du chargeur sur roues, tel que relaté à la résolution numéro R-2023-06-7776 ;

QUE la Ville nomme monsieur Stéphane Poulin, directeur de travaux publics, pour signer tous les autres documents, transferts et immatriculations nécessaires à cette acquisition d'un chargeur sur roues.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.





5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2023-09-7902 IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Fin de la séance : 19h14

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

SANDRA BERNARD, greffière

